

Arrêté n°2025-001-DSP**Arrêté portant composition de jury d'examens****Arrêté de nomination du jury DU ADMINISTRATION TERRITORIALE****La directrice de composante,**

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L612-1 et L613-2;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le règlement de validation des diplômes d'université et autres certifications spécifiques adopté par la CFVU du 07 décembre 2023;

Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury du Diplôme d'Université « Administration territoriale » est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	Diplôme
DU	Président : Jean-Christophe AUGER, P
	Laurence GUILLEMOT, P
	Patricia LE MAITRE, EC
	Laurence MOLINERO, EC
	Raphaël RENEAU, EC

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. La directrice de la Faculté Droit et Science Politique est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

